

GRILLE DE CHOIX DES TYPES D'HABILITATIONS ELECTRIQUES

Ne concerne que les opérations hors tension ou au voisinage d'installation sous tension

Cochez la ou les cases qui vous concernent

Type de travaux et/ou opérations	Profil & opérations réalisables		Niveau(x) d'habilitation(s) requis
Travaux d'ordre Non Electrique	B0 – H0(V) : Vous pouvez accéder sans surveillance aux locaux à risques électriques pour effectuer, diriger et surveiller des Travaux d'ordre Non Electrique. <u>Exemples</u> : <ul style="list-style-type: none"> Travaux de peinture, de nettoyage, de graissage, de plomberie dans un environnement à risques électriques, relevé de compteur dans une armoire électrique, ... Travaux à proximité d'une ligne électrique aérienne (élagage, peinture, BTP...) 	<input type="checkbox"/>	B0 - H0(V) Exécutant non électricien Chargé de chantier Surveillant de sécurité
Opérations d'ordre électrique	B1(V) – H1(V) : Vous pouvez exécuter des opérations électriques hors tension sur une installation consignée sous la responsabilité d'un chargé de travaux. <u>Exemples</u> : <ul style="list-style-type: none"> Manœuvrer les appareillages électriques, réarmer des protections Câblage d'une armoire (hors tension), passage de câbles, ... 	<input type="checkbox"/>	B1(V) – H1(V) Exécutant Electricien
	B2(V) – H2(V) : Vous assurez la direction effective des travaux et êtes chargé de prendre et faire prendre les mesures de sécurité nécessaires en fonction du type de travaux et de l'analyse des risques, et de veiller à leur application. <u>Exemples</u> : <ul style="list-style-type: none"> Dirige une équipe qui dépose une installation électrique (action programmée) Prépare une équipe pour la maintenance annuelle d'un TGBT, pose un balisage sur zone de travail Réalise la mise en route d'une nouvelle machine outil (branchement, commande, puissance, essais) Prévoir l'ensemble des dispositions de fin des travaux (Sup. délimitations, avis de fin de travail...) Réaliser des essais fonctionnels de l'installation à la fin des travaux, ... 	<input type="checkbox"/>	B2(V) – B2V essais H2(V) – H2V essais Chargé de travaux
	BC – HC : Vous êtes désigné pour effectuer des consignations électriques en vue des travaux d'ordre électrique ou non. Vous êtes chargé de remettre au chargé de travaux une attestation précisant la procédure effectuée (Attestation de consignation) <u>Exemples</u> : <ul style="list-style-type: none"> Consignation d'un poste HT pour remplacement de fusibles Consignation d'un départ dans un TGBT pour travaux électriques Consignation d'une machine outil pour dépose de celle-ci Consignation des prises de courant et de l'éclairage d'un bureau en vue de sa rénovation... Déconsignation après avoir reçu l'avis de fin de travail rédigé par le chargé de travaux, ... 	<input type="checkbox"/>	BC – HC Chargé de consignation
	BR : Vous êtes Electricien et effectuer des interventions de dépannage et d'entretien, (interventions BT sont limitées aux installations protégées contre les courts-circuits par un dispositif de protection de courant $\leq 63A$ en alternatif et $32 A$ en continu) Vous effectuez des interventions de connexion avec présence de tension. <u>Exemples</u> : <ul style="list-style-type: none"> Recherche d'une panne sur une machine outil Recherche de défaut d'isolement sur une installation Consignation d'une machine pour son propre compte. Remplacement de fusibles (BT) Opérations de connexion / déconnexion en présence de tension : autorisée que pour les sections $\leq 6mm^2$ pour les circuits de puissance, et $10 mm^2$ pour les circuits de commande et protégés contre les surintensités en amont (avec $U \leq 500 V$ en alternatif et $U \leq 750 V$ en continu) NB/ Une habilitation BR inclut une habilitation BS. Par ailleurs, un BR peut consigner pour lui-même et peut travailler seul.	<input type="checkbox"/>	BR Chargé d'intervention générale
	BS : Vous pouvez réaliser de petites interventions de remplacement et de raccordement réservées à des circuits terminaux (prises, interrupteurs, convecteurs, ...) exclusivement hors tension et hors zone de voisinage (Zone 4) avec : <ul style="list-style-type: none"> Tension nominale $\leq 400 V$ en alternatif et $600 V$ en continu Intensité maximale de $32 A$ en alternatif et $16 A$ en continu avec une protection contre les courts-circuits Conducteur de section $\leq 6 mm^2$ en cuivre et $10 mm^2$ en aluminium Un organe de coupure (sectionnement) en tête <u>Exemples</u> : <ul style="list-style-type: none"> Remplacement d'appareillage électrique (ampoules, fusibles, prises, interrupteurs, convecteurs, ...) Raccordement d'un appareil à un circuit en attente (chauffe-eau, convecteurs, volets-roulants,...) Réarmement d'un dispositif de protection Mise en sécurité avant l'intervention (séparation, condamnation, VAT, vérification d'absence de voisinage avant l'intervention,...) 	<input type="checkbox"/>	BS Chargé d'intervention élémentaire
	BE et HE manœuvres (d'exploitation) : <ul style="list-style-type: none"> Modification de l'état d'un ouvrage électrique dans le cadre du fonctionnement normal Mise en marche ou à l'arrêt de matériels Réarmement d'un relais de protection (Disjoncteurs, relais thermiques...) 	<input type="checkbox"/>	BE manœuvres – HE manœuvres
	BE et HE mesurage : Mesures électriques (tension, intensité, puissance, isolement, ...)	<input type="checkbox"/>	BE mesurage – HE mesurage
	BE et HE vérification : <ul style="list-style-type: none"> Examens visuels à partir de schémas et dossiers, contrôles de l'état des ouvrages ou des installations Contrôles techniques permettant de s'assurer du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (différentiels, coupure d'urgence, éclairage de sécurité, ...) avec des mesures dans le cadre des vérifications (isolement, continuité, ...), peut réaliser des mesures dans le cadre de ses vérifications	<input type="checkbox"/>	BE vérification – HE vérification
BE et HE essai : <ul style="list-style-type: none"> Essais réalisés dans les laboratoires, plates-formes d'essais Vérification du bon fonctionnement d'une installation Peut réaliser des mesures dans le cadre de ses essais 	<input type="checkbox"/>	BE essai – HE essai	

(V) ⇔ Voisinage

=> distance de sécurité fonction du domaine de tension (BT ou HT) et de l'indice de protection de l'équipement électrique (IP 2x en BT et IP 3x en HT)

Stages de formation proposés par  **en Interentreprises**

Profil des stagiaires	Domaine de tension (*)	Fonction	Titre d'habilitation	Durée (**)	
				Formation Initiale	Formation Recyclage
Travaux d'ordre Non électrique	BT	Exécutant	B0	1 jour <input type="checkbox"/>	1 jour <input type="checkbox"/>
	HT		H0 – H0V		
	BT	Chargé de chantier	B0	2 jours <input type="checkbox"/>	1 jour <input type="checkbox"/>
	HT		H0 – H0V		
Opérations d'ordre électrique	BT	Exécutant Electricien	B1 – B1V	3 jours <input type="checkbox"/>	2 jours <input type="checkbox"/>
	HT		H1 – H1V		
	BT	Chargé de travaux	B2 – B2V B2V essais		
	HT		H2 – H2V H2V essais		
	BT	Chargé de consignation	BC		
	HT		HC		
	BT	Chargé d'intervention Générale	BR		
	HT		/		
	BT	Chargé d'intervention Elémentaire	BS	2 jours <input type="checkbox"/>	1 jour <input type="checkbox"/>
	HT		/		
	BT	Chargé d'opérations spécifiques	BE Manœuvre (***)	2 jours <input type="checkbox"/>	1 jour <input type="checkbox"/>
	HT		HE Manœuvre (***)		
	BT	Chargé d'opérations spécifiques	BE Mesurage (***)	3 jours <input type="checkbox"/>	2 jours <input type="checkbox"/>
	HT		HE Mesurage (***)		
	BT		BE Vérification (***)		
	HT		HE Vérification (***)		
BT	Chargé d'opérations spécifiques	BE Essai (***)	3,5 jours <input type="checkbox"/>	2,5 jours <input type="checkbox"/>	
HT		HE Essai (***)			

(*) En BT (Base Tension) les valeurs de tension sont comprises :

- ➔ en « Courant Alternatif (AC) »
 - entre 50 V et 1000V ⇔ BT
- ➔ en « Courant Continu (DC) »
 - entre 120V et 1500V ⇔ BT

(*) En HT (Haute Tension) les valeurs de tension sont comprises :

- ➔ en « Courant Alternatif (AC) » :
 - entre 1000 V et 50 000V ⇔ HTA
 - entre < 50 000 V ⇔ HTB
- ➔ en « Courant Continu (DC) » :
 - entre 1500 V et 75 000V ⇔ HTA
 - entre < 75 000 V ⇔ HTB

(**) => Les durées permettent de former en simultané sur plusieurs titres d'habilitation électrique (partie théorique commune avec ajustement/groupe + partie pratique suivant spécificité(s) du/des titre(s) d'habilitation visé(s).

(***) => Les titres BE et HE doivent être complétés par un attribut :
➔ « Manœuvre », « Essai », « Mesurage » ou « Vérification »

Selon la norme NF C 18-510 (01/2012) et l'ED 6127 de l'INRS (07/2012)

Pour les formations sur votre site, nous consulter

Tél : 03 89 43 01 86- Courriel : info@acbcom.com